

LE REGLEMENT INTÉRIEUR DU CENTRE ÉQUESTRE

1. Les poneys

Pas de brutalité, pas d'agressions verbales.

Nos poneys ont eu un dressage spécifique.

Certains cavaliers peuvent dégrader ce dressage en ne respectant pas les quelques règles qui suivent.

Ne pas leur donner de friandises dans la main, quand ils sont attachés (pain, sucre, carottes etc.) ce geste leur apprend à devenir capricieux et à mordre,

DANGEREUX.

Quand ils ont fini leur journée et qu'ils sont de retour au parc, vous pouvez éventuellement leur donner une carotte ou un morceau de pain par terre en les ramenant dans le pré.

Vous pouvez aussi nous amener du pain, qui sera le bienvenu pour les appeler quand on va les chercher dans le pré ou pour leur donner en fin de journée dans le parc.

Après le travail et pour les remercier de vous avoir porté, rien ne vaut une bonne

caresse, un chuchotement à l'oreille et un petit pansage. Sans oublier de leur présenter un peu d'eau s'il fait chaud et quand ils sortent de la carrière.

2. Le matériel

- Laver le mors du filet après utilisation.
- Remonter systématiquement les étriers et les bloquer par leurs étrivières, avant même de desseller.
- Remettre le protège selle sur les selles en cuir.
- Brosser les poils sur l'envers du tapis.

Poser correctement à l'emplacement prévu à cet effet : filet, selle et tapis, longe. Étrilles, brosses, cures pieds, selles, tapis et longes doivent être nettoyés et rangés tout de suite après leur utilisation et ne pas traîner par terre.

3. Les installations

Le respect des installations est impératif : Ne pas monter sur les barrières, ne pas déplacer le matériel pédagogique mis en place dans les carrières etc...

LE CENTRE EQUESTRE EST UN ESPACE ENTIEREMENT NON FUMEUR, cf. décret sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics.

4. L'environnement

Enlever immédiatement les crottins du poney qui t'a été attribué sur la feuille de monte, lorsqu'il est attaché à la barre et ratisser les poils perdus par ton poney lors du pansage (une brouette, pelle, râteau sont mis à ta disposition).

Les papiers et les gobelets sont à leur place dans la poubelle.

Après et même avant de monter, présenter systématiquement de l'eau à ton poney ou cheval.

Organisation du poney club

1. Vous trouverez les horaires des groupes de reprise des cavaliers au bureau du Poney Club et sur notre site.

En l'absence de Jean Pierre, ses salariés le remplacent pour tout.

2. Les cavaliers sont inscrits automatiquement dans leur reprise chaque semaine. Le monitoir se fait la veille.

3. Si vous êtes dans l'impossibilité de venir la semaine suivante, merci de signaler votre absence à votre moniteur ou, nous prévenir au plus tard la veille par mail

4. Les sorties (concours, stages, rando etc...) doivent se régler 3 jours avant la manifestation et la veille au plus tard.

5. Horaire de réception téléphonique : de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 19 h. Laissez-nous un message. Le club ne prend pas de

communications téléphoniques les mercredis et samedis. Les annulations doivent se faire au plus tard, la veille avant 18 h par texto ou par mail contact@poneychevalnature.com

Pour réserver les promenades en main, faites nous un texto ou mail la veille au plus tard pour que l'on puisse vous répondre.

6. Pour une meilleure qualité d'enseignement et pour préserver l'homogénéité des cours en niveau équestre, Nous avons réservé le mercredi et le samedi aux cavaliers réguliers qui s'engagent sur le forfait annuel.

7. Dans la formule « forfait annuel » vous pouvez annuler maximum 2 fois par trimestre. Ces séances seront rattrapées dans le trimestre de l'annulation(sept à décembre ; janv à mars & avril à juin). Passé ce délai, les séances non rattrapées seront perdues. A la 3eme absence ou absence non décommandée, l'heure sera perdue, sauf en

cas de neige ou certificat médical.

Le certificat médical ne dispense pas de prévenir de votre absence.

Les forfaits et cartes sont ni cessibles ni remboursables.

8. Les cartes de 60 h sont valables de septembre à juin, elles sont pour les cavaliers qui montent 2 h par semaine et très réguliers. Les cavaliers n'étant pas à jour de leur carte ne pourront pas monter. Attention , si il y a un dépassement de 60 séances, il faudra régler les heures faites en plus : 10 € la séance. Si la carte de 60 h n'est pas terminée fin juin, les heures seront perdues. Le cavalier est inscrit à deux séances par semaine, il doit annuler la séance la veille au plus tard, avant 12 h s'il ne peut pas venir (annulation par mail ou texto) si l'annulation n'a pas été faite, la séance sera décomptée de la carte 60 h (sauf neige sur la route ou le certificat médical) le certificat médical ne dispense pas de prévenir. Pour la carte de 60 h, si vous annulez votre

séance, il n'est pas nécessaire de la rattraper systématiquement puisqu'il y a 33 mercredis et samedis, soit 66 séances sur l'année si vous ne manquez jamais, c'est pourquoi un réajustement sera fait si vous dépassez 60 h. Si vous ne voulez pas faire de dépassement, nous vous invitons à gérer votre carte en prévoyant 6 annulations de séances dans l'année.

9. Les cours sont assurés les jours de pluie. Des vêtements chauds et surtout imperméables protégeront efficacement votre enfant. En cas de mauvais temps excessif, nous en profiterons pour réviser le côté théorique (hippologie) et l'approche autour du poney, suivant le galop que votre enfant prépare.

Les jours de froid, pour que les cavaliers passent une bonne journée :

- Prévoyez des vêtements chauds et imperméables.. un peu comme si les enfants allés faire de la luge ou au ski.. vous pouvez mettre une combinaison de ski.
- Les bottes en plastique sont à bannir en

hiver, remplacez les par des bonnes chaussures fourrées.

- Une bonne paire de gants, voire un bonnet pour avant et après le cours.

10. Le port de la bombe-casque est obligatoire et chaque adhérent doit avoir sa propre bombe-casque aux normes européennes avec son nom étiqueté dedans. Rien ne ressemble plus à une bombe qu'une autre bombe (trop de problèmes d'échange chaque année). Les bombes ayant subi un choc violent, ou étant mal traitées sont à remplacer pour des raisons de sécurité.

11. Il n'est pas possible pour nous garder votre matériel de pansage, selle, bombe, tapis etc.. Nous vous demandons de ne rien laisser au club.

Il sera toléré, uniquement une mallette en plastique (boite de pansage en plastique) à condition qu'il y est le nom noté dessus et qu'elle soit fermée (pas de boite sans couvercle ou entrouverte car trop remplie.)

celle-ci sera stockée à un endroit unique et rangée systématiquement par vous-même avant votre départ.(empilée dans la salle de club)

Si nous devons ranger votre boite le soir après notre journée de travail, nous vous demanderons de ne plus l'entreposer au club.

12. Matériel oublié : Vous trouverez les casques oubliés au dessus des casiers de rangement et les vêtements ou autres matériel d'équitation dans le cabanon derrière le poney club. Nous vous laissons le soin de chercher par vous-même vos affaires oubliées.

13. Le club est assuré uniquement en responsabilité civile, aucune assurance vol n'a été souscrite. En matière de vol nous déclinons toute responsabilité.

AVIS AUX CAVALIERS ET A LEURS

PARENTS

1. Pour les questions administratives, contactez-nous par mail en laissant votre numéro de tél. Nous vous rappellerons si nécessaire.

2. Toutes les informations vous sont communiquées sur le tableau d'affichage, elles concernent le secrétariat, Les concours, les stages, les sorties diverses etc.... Prenez le temps de les lire. Elles sont aussi disponibles à l'avance sur le site <http://www.poneychevalnature.com>

3. Les forfaits annuels ou de 2 trimestres pour les petits, les cartes de 60 heures et les 3 cartes de 10 heures se règlent d'avance. Ils sont proposés uniquement aux cavaliers réguliers qui s'engagent sur l'année sur les mercredi et samedi ou nous refusons des cavaliers par manque de place. Le règlement se fera en début de l'année

scolaire.

Nous vous proposons de faire 4 CHEQUES POUR ETALONNER LE COUT.

Le prix du forfait est calculé en fonction du nombre de mercredi et de samedi (hors vacances scolaires et fermeture exceptionnelle du Poney Club).

Pour les adultes voulant des cartes, il est demandé de s'engager sur 3 cartes de 10h minimum soit 30 séances de sept à juin.

Les annulations doivent se faire dans les mêmes conditions que les forfaits annuels et sont soumis aux mêmes règles : heure non décommandée la veille au plus tard avant 12h= perdue